



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME

MÉMENTO SÉCURITÉ DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

À L'USAGE DES MAIRES ET DES ORGANISATEURS

Édition décembre 2015


Remerciements

Le MÉMENTO SÉCURITÉ DES FÊTES ET MANIFESTATIONS est le fruit d'un travail conjoint de l'ensemble des services déconcentrés de l'État et de divers acteurs de la vie civile à l'instar des fédérations françaises sportives.

Initié par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du département de la Seine-Maritime, ce document permettra aux représentants locaux ainsi qu'aux organisateurs de manifestations de disposer d'un outil d'information accessible et fiable.

Sommaire

Introduction	P. 3
Glossaire	P. 5
Annuaire des services	P. 7

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	MÉMENTO SÉCURITÉ DES FÊTES ET MANIFESTATIONS À L'USAGE DES MAIRES ET DES ORGANISATEURS	
<p>PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME</p>	PRÉAMBULE	
		MISE À JOUR : 12/2015

La réalisation de fêtes et manifestations est soumise à une réglementation spécifique visant notamment les procédures de déclaration ou d'autorisation à réaliser avant chaque événement ainsi qu'à la mise en place de mesures visant à garantir une sécurité optimale pour les participants et les spectateurs.

Ce mémento a donc pour objet d'aider les maires et les organisateurs dans la réalisation de fêtes et manifestations et doit leur permettre de travailler, lorsque cela est nécessaire, avec les services compétents concernés auxquels ce document sera également diffusé.

Il vient compléter 2 mémentos déjà publiés :

- le *Mémento à l'usage des maires du littoral de la Manche et de la Mer du Nord* édité par la Préfecture de la Manche et de la mer du Nord ;
- le *Mémento relatif aux mesures sanitaires d'hygiène et aux activités de restauration lors des Grands Rassemblements* édité par la Mission Inter-services de la Sécurité Alimentaire (ce mémento figure également en annexe du présent mémento).

La première partie de ce document présente donc des **généralités** sur l'organisation des manifestations suivant leur nature ou les lieux dans lesquels elles se déroulent.

La seconde partie regroupe un ensemble de **fiches thématiques** sur les différentes manifestations qui pourraient avoir lieu. Chaque fiche présente les règles à respecter en terme de déclaration ou de demande d'autorisation à formuler ainsi que d'information des services.

À ce titre, il convient également de rappeler que, pour être traitées, il est impératif de transmettre au service concerné, les déclarations ou les demandes d'autorisation dans les délais impartis, à savoir :

– ***pour les déclarations :***

- autant que faire se peut, le dépôt de déclaration doit être supérieur à deux mois ;
- toutefois les dossiers seront pris en compte jusqu'au délai réglementaire minimum ;
- sinon, si le délai est inférieur au délai réglementaire, le dossier sera systématiquement **refusé**.

– ***pour les demandes d'autorisation :***

- en règle général, le délai de demande d'autorisation devra être supérieur à deux mois, ou trois mois selon la nature des manifestations ;
- sinon, si le délai est inférieur au délai réglementaire, le dossier sera systématiquement **refusé**.

Les fiches rappellent également les références des principaux textes qui réglementent la manifestation.

La troisième partie reprend pour chacune des fiches décrites ci-dessus les **mesures de sécurité** à

mettre en œuvre, dans les principaux domaines que sont le secours à personne, l'incendie, le maintien de l'ordre, l'hygiène et la salubrité publique ainsi que dans des domaines plus spécifiques concernés par la manifestation : domaine maritime, aérien, ...

La quatrième partie est un recueil des **formulaire**s à utiliser pour la déclaration ou la demande d'autorisation de la manifestation.

Enfin, la cinquième partie regroupe un certain nombre d'**annexes**, notamment un index de l'ensemble des textes réglementaires ainsi qu'un annuaire des services ou organismes concernés par les manifestations envisagées ou pouvant concourir au bon déroulement de celles-ci.

Ce mémento sera régulièrement complété et mis à jour afin de suivre au plus près les évolutions de la réglementation.

Des mises à jour seront effectuées et disponibles sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

www.seine-maritime.gouv.fr

Si vous avez des observations ou des remarques, vous pouvez les adresser à l'adresse suivante :

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
SIRACEDPC
Bureau Planification et Gestion des Crises
7 place de la Madeleine
76036 ROUEN cedex



MÉMENTO SÉCURITÉ DES FÊTES ET MANIFESTATIONS À L'USAGE DES MAIRES ET DES ORGANISATEURS

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME

GLOSSAIRE

MISE À JOUR :
12/2015

A

- ADPC** : Association Départementale de Protection Civile
- AC** : Aviation Civile
- AP** : Arrêté Préfectoral
- ARS** : Agence Régionale de Santé

C

- CAA** : Conseil Administratif d'Appel
- CDA** : Comité Départemental d'Athlétisme
- CE** : Conseil d'État
- CNES** : Centre National d'Études Spatiales (dans le cadre des micro-fusées)
- CRF** : Croix Rouge Française
- CROSS** : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage

D

- DRDJSCS** : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
- DDPP** : Direction Départementale de la Protection des Populations
- DDSP** : Direction Départementale de la Sécurité Publique
- DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DPS** : Dispositif Prévisionnel de Secours
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- DRLP** : Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques (Préfecture)
- DGAC** : Direction Générale de l'Aviation Civile

E

- ERP** : Établissement Recevant du Public

I

- IS** : Impôt sur les Sociétés

J

- JO** : Journal Officiel

M

- MISA :** Mission Inter-services de Sécurité Alimentaire (regroupe l'ARS, la DDPP, et le SDIS)

N

- NOVI:** Nombreuses Victimes

O

- ONF :** Office National des Forêts
- ORSEC :** Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile

P

- PAF :** Police Aux Frontières
- PAPS :** Point d'Alerte et de Premiers Secours
- PC :** Poste de Commandement
- PPI :** Plan Particulier d'Intervention
- PSS :** Plan de Secours Spécialisé

R

- RNMSC :** Référentiel National de Missions de Sécurité Civile

S

- SAMU :** Service d'Aide Médicale d'Urgence
- SDIS :** Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SIRACEDPC :** Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile (Préfecture)

T

- TPG :** Trésorier Payeur Général
- TVA :** Taxe sur la Valeur Ajoutée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME

ANNUAIRE DES SERVICES

MISE À JOUR :
12/2015

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN cedex

Direction de la Réglementation et des libertés publiques

Pref-drlp@seine-maritime.gouv.fr

Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de
Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC)

Tél. : 02 32 76 51 02
Fax : 02 32 76 51 19

SOUS-PRÉFECTURE DE DIEPPE

Service de la Réglementation
5, rue du 8 mai 1945
BP 225
76200 DIEPPE

Tél. : 02 35 06 30 25
Fax : 02 35 06 31 53

SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE

Bureau du Développement Durable et de la Réglementation
95, boulevard de Strasbourg
BP 32
76083 LE HAVRE cedex

Tél. : 02 35 13 35 80
Fax : 02 35 13 34 35

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Service Opérations - Prévision
6, rue du Verger
BP 78
76192 YVETOT

Tél. : 02 35 56 11 31
Fax : 02 35 56 11 30

SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE (SAMU) DE ROUEN

1, rue Germont
76031 ROUEN

Tél. : 02 35 88 44 22
Fax : 02 32 88 89 89

SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE (SAMU) DU HAVRE

29, avenue Pierre Mendès France
76290 MONTIVILLIERS

Tél. : 02 32 73 32 15
Fax : 02 32 49 40 48

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Immeuble « Le Mail »
31, rue Malouet
BP 2032 X
76040 ROUEN cedex

Tél. : 02 32 18 32 18
Fax : 02 35 18 32 32

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (DDSP) Hôtel de Police 9, rue Brisout de Barneville 76045 ROUEN cedex	Tél. : 02 32 81 25 00 Fax : 02 35 72 99 96
GENDARMERIE 2, rue du Général Sarrail 76038 ROUEN cedex	Tél. : 02 35 14 42 42 Fax : 02 35 14 42 81
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES Commissariat du Pont I – SAS VETILLARD rue Marceau Prolongée 76600 LE HAVRE	Tél. : 02 35 26 66 48 Fax : 02 35 25 33 04
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE OUEST AÉROPORT BREST BRETAGNE CS 20301 – GUIPAVAS 29806 BREST CEDEX 9	Tél. : 02 98 32 02 00 Fax : 02 98 32 02 05
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP) Service santé et protection des animaux et de l'environnement Avenue du Grand Cours 76107 ROUEN cedex 1	Tél. : 02 32 81 82 32 Fax : 02 35 72 52 76
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM) Service territorial de Rouen Immeuble Hastings – 6 ^{ème} étage 27, rue du 74 Régiment d'Infanterie 76037 ROUEN cedex	Tél. : 02 35 15 79 30 Fax : 02 35 15 79 32
ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES DE LA MER, DU LITTORAL ET PORTUAIRES 17, route du Vallon BP 227 76023 DIEPPE cedex	Tél. : 02 35 06 66 00 Fax : 02 35 06 66 01
CAPITAINEURIE DU GRAND PORT MARITIME DE ROUEN 34, boulevard de Boisguilbert BP 4075 76022 ROUEN cedex 3	Tél. : 02 35 52 54 56 Fax : 02 35 52 54 13
CAPITAINEURIE DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE Terre-plein de la Barre BP 1413	Tél. : 02 32 74 74 00 Fax : 02 32 74 74 29

76067 LE HAVRE cedex	
SERVICE DE LA NAVIGATION DE LA SEINE (4^{ÈME} SECTION) Subdivision de Navigation et de Lutte contre la Pollution 66-71, avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN	Tél. : 02 32 08 31 40 Fax : 02 35 89 22 78
SERVICE DE LA NAVIGATION DE LA SEINE (3^{ÈME} SECTION) Subdivision de Poses-Amfreville BP 28	Tél. : 02 32 49 80 18 Fax : 02 32 49 67 89
DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRDJSCS) Immeuble Normandie II 55, rue Amiral Cécille BP 1358 76179 ROUEN cedex 1	Tél. : 02 32 18 15 20 Fax : 02 32 18 15 99
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL) Cité administrative 2, rue Saint Sever 76032 ROUEN cedex	Tél. : 02 35 58 53 27 Fax : 02 35 58 53 03
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) – AGENCE RÉGIONALE HAUTE-NORMANDIE 53 bis, rue Maladrerie 76042 ROUEN cedex 1	Tél. : 02 35 14 20 20 Fax : 02 34 14 20 21
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE MÉTÉO FRANCE Aéroport Rouen Vallée-de-Seine 76520 BOOS	Tél. : 02 32 86 52 89 Fax : 02 32 86 52 86
CENTRE RÉGIONAL OPÉRATIONNEL DE SURVEILLANCE ET DE SAUVETAGE (CROSS) DE JOBOURG Route d'Auderville 50440 JOBOURG	Tél. : 02 33 52 78 23 Fax : 02 33 52 03 42



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISME

MISE À JOUR :
12/2015

Associations susceptibles d'assurer et d'armer des Dispositifs Préventifs de Secours

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Délégation Départementale de la Seine-Maritime
99-101, chemin de clères
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Tél. : 02 35 88 04 61
Fax : 02 35 15 01 96
Courriel : croix-rouge.rouen@wanadoo.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS

1, rue Nicolas Ménager
76000 ROUEN

Tél. : 02 35 98 08 03
Fax : 02 35 88 90 12
Courriel : udps76@libertysurf.fr

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE

Résidence Annie de Pêne
79, rue Léonard Bordes
76000 ROUEN

Tél. : 02 35 98 72 03
Fax : 02 35 70 74 65

OEUVRES HOSPITALIÈRES FRANÇAISES DE L'ORDRE DE MALTE

34, rue Hyacinthe Langlois
76000 ROUEN

Tél. : 06 60 30 59 50

**FÉDÉRATION DES SECOURISTES FRANÇAIS DE LA CROIX
BLANCHE**

19, rue de l'Alma
76600 LE HAVRE

Tél. : 02 35 43 38 20
Fax : 02 34 43 38 20
Courriel : croixblanche76@cegetel.net

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME


155, rue de Freneuse
76140 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Tél. : 06 72 63 20 24

SECOURS CATHOLIQUE

13, rue d'Elbeuf
BP 1172
76176 ROUEN cedex

Tél. : 02 35 72 76 44
Courriel : sc-rouen@secours-catholiques.org

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<h2>ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS DE SAUVETAGE AQUATIQUE</h2>	
<p>PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME</p>		
		<p>MISE À JOUR : 12/2015</p>

Associations susceptibles d'assurer des dispositifs de sauvetage aquatique

<p>SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER Boulevard Clémenceau 76600 LE HAVRE</p> <p>11, rue Tisserands 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN</p> <p>15, rue Nationale 76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX</p> <p>Quai Hable Jetée Ouest 76200 DIEPPE</p>	<p>Tél. : 02 35 43 35 43 Fax : 02 35 43 36 57</p> <p>Tél./Fax : 02 35 58 05 61</p> <p>Tél./Fax : 02 35 97 05 27</p> <p>Tél./Fax : 02 35 84 16 07</p>
<p>SOCIÉTÉ NATIONALE DE SECOURS EN MER 28, rue Joseph Morlent 76600 LE HAVRE</p>	<p>Tél. : 02 35 21 58 41 Fax : 02 35 43 06 13</p>
<p>ASSOCIATION NORMANDE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE ET AQUATIQUE 28, rue Maurice Leblanc 76000 ROUEN</p>	<p>Tél./Fax : 02 35 89 43 90</p>